



Journal du CSE Energie



Compte-rendu CSE de la réunion du 21 et 22 mai 2025

Pourquoi ce compte rendu !

Conscient de la lourdeur d'un PV et des délais d'approbations trop longs avant diffusion, le syndicat CGT met en place ce compte-rendu après chaque réunion CSE,

Préambule :

QUITUS des comptes du CSE PSE en mai, une réunion extraordinaire concernant la gestion des comptes du CSE SE, aucune anomalie détecté par l'expert-comptable, la gestion a été félicitée par l'expert-comptable, avec un remerciement pour le travail de Patrice BOURIANES qui laisse la main à un nouveau trésorier, pour un départ à la retraite bien mérité...

Sécurité / Economique :



La direction ne communique aucun détail concernant les bilans économiques et sécuritaires et affirme que le mois prochain, elle serait en capacité de nous transmettre les informations car depuis le mois de janvier, plus aucun chiffre sur les résultats de chez ENDEL....
INACCEPTABLE.

Fumée de soudage :

Suite au courrier de l'ASNR sur les fumées de soudage Mr Cédric ROLLAND est venu présenter les matériels disponibles aux risques respiratoires ... Le CSE PSE a demandé à la direction de transmettre et rendre disponible auprès des salariés concernés les mesures effectuées concernant ces fumées de soudage.

Le CSE SE a rappelé à la direction la nécessité que chaque soudeur possède son EPI individuel adapté à son activité de soudage, une enquête du CSE est en cours !





Un enquête du CSE PSE a été déposé ce 21/05/2025 , suite à l'inactivité de la direction concernant l'amélioration des conditions de déplacements et d'hébergement des salariés , suite au décès d'un salarié dans son véhicule sur le parking du CNPE de Golfech en 2018 , *la direction a refusé de signer le CERFA.*

Les élus ont demandés l'attribution d'une prime aux CQPM pour l'ensemble des alternants chez ENDEL comme exemple SCOP 37 et autres organismes de formation, une discussion sera faite au moments des négociations avec les DSE le 24/06/2025 .

Les élus ont également demandés la revalorisations des primes de postes , ainsi que le maintien du seuil des 0,32 centimes/kms pour l'ensemble des déplacements (petits et grands), le thème sera abordé au moment des négociations avec les DSE le 24/06/2025

DSC : le rôle du DSC (Délégué Syndical Central) est de négocier avec la Direction les accords applicables dans toute l'entreprise.

Le CODIR ENDEL a décidé d'arrêter la négociation en cours sur la classification qui aurait permis de revoir le positionnement sur 3 niveaux (débutant, confirmé et expert) dans chaque métier sur la grille de classification afin que chaque salarié soit positionné selon ses compétences, son autonomie et son expérience. Au lieu que chaque métier soit dans le même niveau de cotation (C5, C6, D7 etc...). C'est pourquoi la CGT a informé la direction qu'elle ne participera plus aux négociations centrales qui ne vont pas dans l'intérêt des salariés.



La direction dit qu'il y a toujours une possibilité de se faire accompagner sur le départ en retraite ! Il peut y avoir un RDV avec la CARSAT, avec MALAKOFF ... Organiser des rdv groupés !

Les élus réclament un budget sur les P&L, pour les pots de départ en retraite !

N'hésitez pas à remonter vos remarques aux élus locaux CGT, nous sommes là pour vous et représenter !

**N'OUBLIEZ PAS DE CONSULTER LE BLOG DE LA CGT : <http://www.cgt-ender-gdf-suez.com/>
Ou le Facebook ENDEL CSE Industrie et Energie**

Ne pas jeter sur la voie publique

IPNS Le 28-05-2025

